

**Saskatchewan.**—La Commission d'énergie de Saskatchewan existe depuis l'adoption d'une loi de 1929 (S.R.S., 1930, c. 30) qui autorise la Commission à générer, vendre et fournir l'énergie électrique, à acquérir et développer des forces hydrauliques, à acheter ou construire des usines thermiques, à construire des lignes de transmission, à acheter de l'énergie et faire des contrats avec les municipalités pour la distribution de l'énergie. La Commission possède aussi certains pouvoirs de contrôle et de réglementation sur les utilités publiques de la province et est chargée de l'administration de la loi de l'inspection et des permis d'électricité, 1935, (1934-35, c. 64).

Les premiers travaux de la Commission se rapportaient à l'achat des usines municipales qu'elle fit améliorer et agrandir pour les exploiter ensuite comme sources individuelles d'énergie. En 1929, elle prit possession des usines de Saskatoon, Humboldt et Rosthern, et établit l'usine de Shellbrook, ainsi que les réseaux Wynyard-Elfros-Wadena et Leader-Prelate-Sceptre, desservis par les usines de Wynyard et Leader. En 1930, elle acheta les usines municipales de North Battleford, Swift Current, Unity, Maple Creek et Lanigan et en 1931 l'usine de Willowbunch. Le réseau Watrous-Nokomis qui dessert dix villes et villages fut acquis de la Canadian Utilities Limited et a été raccordé au système Bulyea de la Montreal Engineering Company, Limited.

De Saskatoon, centre du réseau principal, les canalisations vont à l'est jusqu'à Humboldt, au nord jusqu'à Shellbrook et Duck Lake, à l'ouest jusqu'à Radisson et au sud-ouest à Rosetown. En outre, la ville de Rosetown est reliée à Moose Jaw, et la ville de Tisdale, où se trouve une des usines de la Commission, à Nipawin. Les systèmes bâtis en 1929 ont été agrandis. Les lignes de transmission fournissent toutes de l'énergie aux villes et village où elles passent. La Commission possède et exploite actuellement 1,357 milles de lignes de transmission.

En plus de l'énergie qu'elle produit elle-même, elle achète de l'énergie produite par des particuliers. Le nombre d'abonnés de 123 villes et villages qu'elle dessert directement se monte à 8,034 environ et ceux qu'elle dessert indirectement, c'est-à-dire là où ce sont les municipalités qui exploitent les lignes de distribution, à 16,247. Le 31 décembre 1934, les immobilisations des usines atteignaient presque \$7,622,830.

**Colombie Britannique.**—Comme province, la Colombie Britannique n'a jusqu'ici créé aucune commission pour le développement et l'utilisation des forces hydrauliques pour la distribution de l'énergie électrique. Les seuls développements entrepris à date l'ont été par des particuliers ou par les municipalités. Une commission quasi judiciaire appelée le Water Board fixe les tarifs des compagnies d'utilité publique.